



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11
du code général des collectivités territoriales

Séance du 29/09/2026

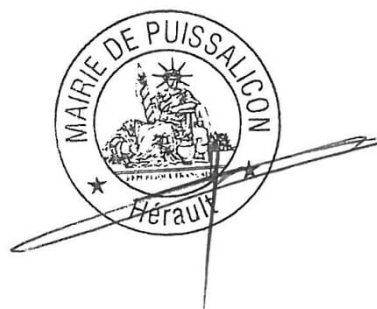
Heure : 18:45

Lieu : Mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05/06/2026
2. Place du Plô - Acquisition maison 25 rue de la barbacane - parcelle B2253
3. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Protection Civile en solidarité avec les communes sinistrées par les incendies
4. Désignation d'un correspondant incendie et secours
5. Adhésion au service commun du CFMEL : Réfèrent déontologue
6. Droit à la formation des élus
7. Création d'emplois non permanents au service technique pour accroissement temporaire d'activité
8. Tenue du débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire (PSC)
9. Convention Territoriale Globale - Autorisation de signature
10. Liste des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et conformément à la délibération 2026-20 du 31/03/2026
11. Questions et informations diverses

Puissalicon le 24/09/2026



Michel FARENC
Maire